

BLOC DE SOCOA CIBOURE



ŒUVRE

EX-VOTO MARIN

Bas-reliefs en béton et ophite
4 m x 2 m x 0.15m

Par l'apposition de bas-reliefs s'inspirant de l'iconographie maritime locale sur l'un des blocs de la digue de Socoa, Anne-Laure Boyer transcende cet objet en un ex-voto maritime pour conjurer les catastrophes naturelles, et rendre hommage aux efforts des hommes et femmes qui font face aux forces de la nature. Si le bloc restera visible pendant plusieurs mois, il finira par disparaître à son tour dans l'océan. Cette mise à l'eau fera l'objet d'une cérémonie votive, un rendez-vous particulier où le public sera convié, pour accomplir ce geste collectivement. Puis une réplique en bas-relief de cet ex-voto sera proposée sur les murs le long de la promenade du fort de Socoa de façon pérenne.



Anne-Laure Boyer

Travaillant à la jonction du récit de vie, imaginaire collectif et mémoire des lieux à l'aide de la photo, la vidéo, la cartographie, la collecte de paroles, d'histoires et d'objets, Anne-Laure Boyer s'emploie à créer des résonances entre les vécus des uns et des autres, pour rebattre les cartes d'un imaginaire collectif en mouvement perpétuel.

Très sensible à la question du déplacement forcé, à la place des habitants dans les territoires, et plus généralement, à la notion de perte, elle a réalisé des créations en hommage à la mémoire des personnes déplacées, notamment dans le contexte de la démolition de logements sociaux, les camps d'internement, les villages engloutis dans les barrages hydrauliques en Espagne.

MEDIATION & ATELIERS

Après une consultation collective lors de sa phase de création avec les différents acteurs du secteur de la pêche, Anne-Laure Boyer souhaite, par la suite, accompagner son œuvre d'outils pédagogiques qui aborderont la question de la mémoire et de la trace à destination des associations, des établissements scolaires et le centre de loisirs du territoire.

www.le64.fr



Projet porté par la structure d'art COOP, implantée dans la maison Joangi à Uhart-Cize. Résidence d'art contemporain fondée en 2013 par Julie Laymond, son action s'étend à l'ensemble du Pays basque. La volonté de COOP est de créer un laboratoire à ciel ouvert, soutenant une approche expérimentale de l'art dans sa capacité à dialoguer avec un territoire et son histoire. COOP - 48, Route d'Arneguy 64220 Uhart-Cize



PLUS D'ÉMOTION,
PLUS D'OUVERTURE
CULTURE

Art dans l'espace public

Artea eremu publikoan

Le Département des Pyrénées-Atlantiques met en place un nouveau dispositif d'art dans l'espace public qui se concrétise en 2020 par l'installation de 13 œuvres essaimées sur l'ensemble du territoire.

Que ce soit la façade d'une antenne technique, des collèges, une ancienne gare de tramway, ou encore des blocs de la digue de Socoa, les élus ont souhaité mettre en valeur les sites et infrastructures du Conseil départemental. Si une attention particulière a été apportée au milieu rural et à la montagne, des œuvres vont également voir le jour en milieu urbain. Des propositions artistiques très différentes (œuvres plastiques, décors, fresques, sculptures, moulages, etc.) seront installées d'ici la fin de l'année sur chaque site.

Le Département a été soucieux d'accompagner les artistes pour qu'ils tiennent compte des usages des sites d'implantation, des enjeux de politiques publiques, de l'intégration des œuvres dans leur environnement et surtout de s'inscrire dans une démarche participative et d'appropriation des acteurs locaux.

Cette démarche est l'occasion pour le Département d'expérimenter et d'innover en matière de politique culturelle et de donner accès à l'art et à la création contemporaine pour le plus grand nombre. Elle a aussi pour objectif de contribuer à l'attractivité du territoire tout en enrichissant le cadre de vie de ses habitants.

Chaque citoyen pourra facilement découvrir l'œuvre à proximité de chez lui. Mais l'ensemble du dispositif est une invitation à parcourir le territoire des Pyrénées Atlantiques et venir découvrir l'ensemble des œuvres.

Calendrier d'installations de l'ensemble des œuvres du dispositif

[illegible]